



**RAA
INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°36-2024-054

PUBLIÉ LE 16 AVRIL 2024

Sommaire

Préfecture de l'Indre / Secrétariat Général Commun

36-2024-04-15-00003 - Arrêté du 15 avril 2024 portant modification de l'arrêté du 20 décembre 2022 modifié portant désignation des membres du comité social d'administration de proximité de la préfecture et du secrétariat général commun (SGCD) de l'Indre (36) (2 pages)	Page 3
36-2024-04-15-00004 - Arrêté du 15 avril 2024 portant modification de l'arrêté du 9 mars 2023 portant désignation des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité de la préfecture et du secrétariat général commun (SGCD) de l'Indre (36) (2 pages)	Page 6

Préfecture de l'Indre

36-2024-04-15-00003

Arrêté du 15 avril 2024 portant modification de l'arrêté du 20 décembre 2022 modifié portant désignation des membres du comité social d'administration de proximité de la préfecture et du secrétariat général commun (SGCD) de l'Indre (36)



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général commun

ARRÊTÉ du 15 avril 2024
portant modification de l'arrêté du 20 décembre 2022 modifié portant désignation des
membres du comité social d'administration de proximité de la préfecture et du
secrétariat général commun (SGCD)
de l'Indre (36)

LE PRÉFET DE L'INDRE,
Chevalier de la Légion d'honneur

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein des ministères de l'Intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'Intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2022 portant désignation des membres du comité social d'administration de proximité de la préfecture et du secrétariat général commun (SGCD) de l'Indre ;

Vu l'arrêté du 17 janvier 2023 portant modification de l'arrêté du 20 décembre 2022 portant désignation des membres du comité social d'administration de proximité de la préfecture et du secrétariat général commun (SGCD) de l'Indre ;

Vu le procès-verbal de dépouillement et de proclamation des résultats du 8 décembre 2022 ;

Considérant le départ à compter du 1^{er} avril 2024 de deux agents ayant la qualité de représentant du personnel au comité social d'administration de la préfecture de l'Indre et du secrétariat général commun, il y a lieu de modifier la composition nominative de cette instance.

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture,

Arrête

Article 1^{er} : l'article 2 de l'arrêté préfectoral susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

« Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein du comité social d'administration susmentionné :

Membres titulaires	Membres suppléants
Force ouvrière Préfectures et des services du ministère de l'Intérieur	
1/ Mme Bernadette BÉCHU	1/ M. Thierry BRISSET
2/ Mme Nathalie ARRÉTAUD	2/ M. Stéphane GUÉRIN
3/ Mme Sophia GARCIA	3/ M. Stéphane LAVENU
4/ Mme Muriel GARAT	4/ VACANT

Le mandat des membres du comité social d'administration susvisé entre en vigueur à compter du 1^{er} mai 2024. »

Article 2 : les autres articles de l'arrêté sont sans changement.

Article 3 : La Secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.



Thibault LANXADE

Préfecture de l'Indre

36-2024-04-15-00004

Arrêté du 15 avril 2024 portant modification de l'arrêté du 9 mars 2023 portant désignation des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité de la préfecture et du secrétariat général commun (SGCD) de l'Indre (36)



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général commun

ARRÊTÉ du 15 avril 2024 portant modification de l'arrêté du 9 mars 2023 portant désignation des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité de la préfecture et du secrétariat général commun (SGCD) de l'Indre (36)

LE PRÉFET DE L'INDRE,
Chevalier de la Légion d'honneur

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein des ministères de l'Intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'Intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2022 modifié portant désignation des membres du comité social d'administration de proximité de la préfecture et du secrétariat général commun (SGCD) de l'Indre ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2023 portant désignation des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité de la préfecture et du secrétariat général commun (SGCD) de l'Indre (36) ;

Vu le procès-verbal de dépouillement et de proclamation des résultats du 8 décembre 2022 ;

Considérant le départ à compter du 1^{er} avril 2024 de deux agents ayant la qualité de représentant du personnel au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration de la préfecture et du secrétariat général commun de l'Indre, il y a lieu de modifier la composition nominative de cette instance.

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture,

Arrête

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

« Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration de proximité de la préfecture et du secrétariat général commun (SGCD) de l'Indre :

Membres titulaires	Membres suppléants
Force ouvrière Préfectures et des services du ministère de l'Intérieur	
1/ Mme Bernadette BÉCHU	1/ Mme Sophia GARCIA
2/ Mme Nathalie ARRÊTAUD	2/ M. Stéphane GUÉRIN
3/ Mme Muriel GARAT	3/ M. Thierry BRISSET
4/ M. Stéphane LAVENU	4/ VACANT

Article 2 : L'article 2 de l'arrêté préfectoral susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

« Le mandat des membres de la formation spécialisée susvisée entre en vigueur à compter du 1^{er} mai 2024. »

Article 3 : La Secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et sera affiché dans les locaux de la préfecture, des sous-préfectures et du secrétariat général commun.



Thibault LANXADE